

Séance du 29 mars 2021

2021/025

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Noémie DEUTSCH / Jean TRILLE / Serge ALMENDRO / Bernard JOUCLA / Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ / Juliette SALANNE / JB MARTINEZ / Sébastien ABADIE / JC MADELAINE / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT / Caroline ECORCHON / Michel DUHAMEL / Alexandre ARRIZABALAGA / Hélène FRANCES
En zoom : Bernard LHOSSEIN

Absents : Laetitia CAZABAN (procuration pour Juliette SALANNE) / Sandrine TREBUCQ / Ingrid SAEZ-BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

DEMANDE SUBVENTION - Fonds d'Aide aux Communes : EXTENSION DU CABINET MEDICAL

M. le Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune souhaite obtenir des subventions concernant l'extension du cabinet médical. Doté de 4 cabinets, il doit être adjoint d'une extension permettant d'accueillir de nouveaux médecins.

La commune, depuis de nombreuses années, a la volonté de dynamiser son cœur de ville, de transformer son centre-bourg en rénovant ou en construisant différents bâtiments. Le cabinet médical fait partie de cette démarche de développement d'attractivité du territoire.

Construit en 2007/2008, il s'est développé ces dernières années et accueille aujourd'hui 5 médecins généralistes. Ils ont récemment émis le souhait de pouvoir faire évoluer davantage leur cabinet en recrutant un nouveau médecin ainsi que des médecins stagiaires.

Ainsi, afin de pouvoir développer l'offre médicale d'Ibos, les élus souhaitent accompagner les médecins dans leur projet et étendre le cabinet médical. Le projet est de :

- Construire une extension comprenant : 2 cabinets médicaux supplémentaires, une salle de réunions, une deuxième salle d'attente, des WC, une douche.
- Réorganiser le fonctionnement en centralisant le secrétariat entre le bâtiment actuel et l'extension.
- Disposer d'un local adapté pour l'accueil de médecins stagiaires ou en dernière année de médecin.

Plan de financement / Agglomération (FAC) 2021 :

Etat - DETR	102 450 € HT
Département - DT	102 450 € HT
Agglomération - FAC	16 000 € HT
Commune - Autofinancement	102 920 € HT
TOTAL	323 850 € HT

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 16.000 € HT au titre du Fonds d'Aide aux Communes pour l'extension du cabinet médical.

Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission

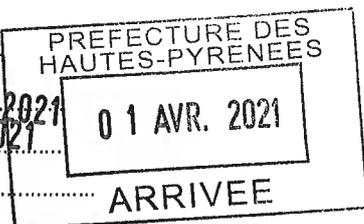
en Préfecture le 1 - AVR. 2021

de la publication le 1 - AVR. 2021

IBOS, Le 1 - AVR. 2021

Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,

Denis FEGNE

